



FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC
4545, ave Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, Succursale M
Montréal, Québec, H1V 3R2
Téléphone: (514) 252-3073
Télécopieur : (514) 252-3170
www.patinage.qc.ca



**AVIS UNIVERSEL
POUR LES COMPÉTITIONS**

**INVITATIONS, INTERCLUBS
ET INTERRÉGIONS**

Révisé en avril 2011

Détail de sanction – Compétitions Invitations,
Interclubs et Interrégions

LE CPA St-Hubert

**ANNONCE LA TENUE DE
Invitation Gaéтан Boucher 2011
19 Novembre 2011**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

- | | |
|---------------|-----------------------|
| 1) Rive-Sud | 6) Lac-St-Louis |
| 2) Laval | 7) Montréal-Concordia |
| 3) Lanaudière | 8) Laurentides |
| 4) Estrie | 9) Richelieu-Yamaska |
| 5) Bourassa | |

Président(e) comité organisateur : Lise Boucher

Téléphone : 450-443-9582 Courriel : lise.patch@videotron.ca

Président(e) de la compétition : Lise Boucher

Téléphone : 450-443-9582 Courriel : lise.patch@videotron.ca

Représentant technique : Helen Lambrinakos-Raymond

Spécialiste de données en chef : Jean-Pierre Poirier

Spécialiste des données informatiques :

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : IR-11-050

NOM DU CLUB HÔTE : CPA St-Hubert

ADRESSE : CP296359 5950 boul Cousineau St-Hubert Qc J3Y 9A9

COURRIEL : info@cpasthubert.com

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

3850 rue Edgar

St-Hubert

Québec

GLACE 2

3850 rue Edgar

St-Hubert

Québec

Téléphone : 450-656-0200

Téléphone : 450-656-0200

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de

Glacé 1 85 X 200

Glacé 2 85 X 200

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.
- B) Restrictions approuvées par le comité provincial :
 - a. une médaille de participation sera remis a la 4ème position
 - b. les danses imposées pré-novice seront : Valse Européenne , Rocker Fox-Trot
 - c. les danses imposées juvénile seront :Fiesta , Valse Européenne
 - d. les CD doivent être enregistrés comme "CD audio", sans MP3.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription :

Devront être reçus au plus tard le 1 Octobre 2011 à l'adresse suivante :

Adresse : 5743 Terrasse Morency
St-Hubert Québec
J3Y 6Y4

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet** qui précède la compétition pour les patineurs des catégories compétitives et les patineurs des catégories « Sans limites ». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

45 \$ par événement

30 \$ chaque événement supplémentaire

80 \$ pour les équipes

65 \$ autres (svp énumérer : (court et libre / danses imposées et libre)

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de C.P.A. St-Hubert et datés **au plus tard le 1er Octobre** .

Aucun chèque postdaté après le 1er Octobre 2011 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 25 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 CALCUL DES RÉSULTATS

UPU Veuillez prendre note que la méthode de calcul des résultats « UPU » (un par un) sera utilisée pour toutes les épreuves.

11.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

12.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

13.0 Frais d'admission

Gratuit : x

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

14.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

15.0 Trophée perpétuel

Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

16.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis

À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.

Sera disponible sur Internet à l'adresse : www.cpasthubert.com

17.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories compétition : selon les règlements de Patinage Canada

Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Débutant, Intermédiaire et Sans limites» : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

18.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : A vérifier sur place \$

19.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.